

Octobre 2018

Les Services de Santé au Travail de Présanse Paca-Corse se mobilisent pour #MoisSansTabac 2018

Défi collectif qui vise à inciter et accompagner tous les fumeurs désireux d'arrêter le tabac, #MoisSansTabac débute le 1^{er} novembre et dure 30 jours, avec une mobilisation qui démarre dès octobre.

Cette année encore, plusieurs Services de Santé au Travail Interentreprises (SSTI) de Présanse Paca-Corse se joignent à la campagne organisée par Santé Publique France.

#MoisSansTabac, 30 jours pour multiplier les chances d'arrêter le tabac

Après deux premières éditions réussies en 2016 et 2017, Santé Publique France renouvelle l'opération, inspirée de la campagne anglaise «Stoptober». Durant un mois, en novembre, tous les fumeurs sont invités à stopper leur consommation, car il est prouvé qu'un arrêt de 30 jours multiplie par 5 les chances d'arrêter de fumer définitivement. Pour aider les volontaires, nombre d'actions sont mises en place, partout en France et avec l'implication d'acteurs très variés.

La contribution des Services de Santé au Travail de Présanse Paca-Corse

Les Services de Santé au Travail de Présanse Paca-Corse se mobilisent également avec, entre autres, des sensibilisations des salariés fumeurs reçus en visite médicale ou entretien infirmier. Dès les salles d'attente, affiches et flyers sont disposés, et des spots TV peuvent être diffusés. Puis lors d'un rendez-vous avec un professionnel de santé au travail, le sujet de l'addiction au tabac est abordé, sans jugement. Il s'agit de parler du tabagisme plutôt que des fumeurs. Le salarié est alors informé de la campagne #MoisSansTabac et s'il est motivé, il se voit remettre quelques outils pour arrêter le tabac (plaquette, kit d'aide à l'arrêt...). Dans certains Services de Santé au Travail, il est par ailleurs possible de mesurer son taux de CO dans l'air expiré, voire de tester son endurance avec des petits défis sportifs. À noter que des sensibilisations directement en entreprise peuvent aussi être au programme.

Quels sont les risques du tabac en milieu professionnel ?

À première vue, le tabac n'est pas un risque professionnel au sens où on l'entend généralement. Sa consommation peut cependant poser problème au sein d'une entreprise :

- ▶ Risque d'exposition à des situations dangereuses (risque explosion ou incendie) ou à des substances toxiques (fumer comme boire et manger expose à l'absorption de substances chimiques présentes dans l'environnement de travail)
- ▶ Tabagisme passif sur les lieux de travail, quand la réglementation anti-tabac n'est pas correctement appliquée
- ▶ Absentéisme des salariés en raison de pathologies liées au tabac

VRAI/FAUX SUR LE TABAC

À l'occasion de #MoisSansTabac, pourquoi ne pas tester ses connaissances sur le tabac ? Statistiques, effets néfastes pour la santé, législation... Beaucoup de fausses idées circulent sur ce sujet qui paraît si commun. Le quiz en ligne de Présanse Paca-Corse rétablit quelques vérités. À découvrir sur www.presanse-pacacorse.org, rubrique «Quiz prévention»

Zoom sur Présanse Paca-Corse

Créée en 2009, l'association Présanse Paca-Corse a pour objectif de mettre en commun les ressources et les compétences des 15 Services de Santé au Travail des régions Paca et Corse-du-Sud, qui accompagnent environ 140 000 entreprises soit 1,2 million de salariés.

CONTACT PRESSE

Cécile Cioni

T 06 30 46 95 63

c.cioni@presanse-pacacorse.org

www.presanse-pacacorse.org

